

Le Service Civique

avec la Mission Locale Métropole Nord-Ouest

Un engagement volontaire de 8 mois sur un volume horaire de 24h/semaine

POUR QUI ?

- Pour tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans qui résident en France depuis au moins un an (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap)
- Habiter sur le territoire Métropole Nord-Ouest
- Aucune condition de diplôme ou de niveau scolaire
- Des jeunes motivés, qui ont envie de s'investir, d'être utiles, de donner de leur temps et de leur énergie pour les autres.

UNE GRANDE DIVERSITÉ DE MISSIONS :

- Le Service Civique vous permet d'effectuer des missions dans des domaines variés tels que la Culture et les Loisirs, le Sport, l'Éducation pour tous, la Solidarité, la Santé ou encore l'Environnement.

LE STATUT DE VOLONTAIRE :

- Une protection sociale prise en charge par l'Etat
- Une indemnité mensuelle : 580.62 nets/mois
- Des congés : 2 jours/mois (3 jours/mois pour les mineurs)
- Cotisations retraite assurées
- Une aide financière supplémentaire sur critères sociaux.

DES DEVOIRS :

- Participer aux rendez-vous avec le Chargé de projet du Dispositif Service Civique de la Mission Locale MNO : Bilan mi-parcours / Travail autour du projet d'avenir
- Participer aux Formations Civiques et Citoyennes (PSC1 : brevet de secourisme, citoyenneté, solidarité etc..).

COMMENT POSTULER ?

- Participer à une RIC Service Civique (Réunion d'Information Collective), inscription obligatoire via son conseiller Mission Locale ou directement par téléphone au 03.20.14.52.80
- Retirer un dossier de candidature à la fin de la RIC.